

# En bref

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes**

Band (Jahr): **121 (2023)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

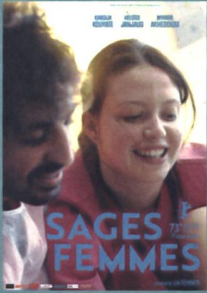
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



### Film *Sages-femmes* – à voir sur Arte.tv jusqu'au 10 août!



Fraîchement diplômées après cinq ans d'apprentissage du «plus beau métier du monde», Sofia et Louise, jeunes sages-femmes à la vocation chevillée au corps, se réjouissent de rejoindre une maternité. Mais à peine débarquées, les deux amies pour la vie se heurtent aux cadences folles d'un service au bord de l'explosion. Face au poids de leurs nouvelles responsabilités, l'une et l'autre sont submergées d'émotions, entre euphorie des naissances, pathologies liées à la maternité et angoisse de la mort. Ce film, entre fiction et documentaire, a été réalisé en France par Léa Fehner.



Film à voir en replay  
sur [www.arte.tv](http://www.arte.tv)



### Leur corps, leur choix: vraiment?

Un article vient de paraître sur les violences obstétricales, écrit par Mélanie Levy, Professeure assistante et codirectrice de l'Institut de droit de la santé, Faculté de droit, Université de Neuchâtel, dans le *Bulletin des Médecins Suisses*. Les témoignages de femmes qui ont subi des violences obstétricales se multiplient. Privées de leur consentement, elles vivent l'accouchement comme un moment de déresponsabilisation. Que dit la législation suisse à ce propos?



Levy, M. (2023). *Leur corps, leur choix: vraiment? Bulletin des Médecins Suisses*; mars, 104(11):72-73. doi: <https://doi.org/10.4414/bms.2023.21591>



Voir aussi Hotz, S. (2023). *Autodétermination dans le contexte médical et qualification juridique. Obstetrica*; 3. <https://obstetrica.hebamme.ch>



### Podcast *Battements de cœur*: Projet Mambrella, soutien aux femmes réfugiées



«La crise des réfugié·e·s n'est pas terminée», déclare Eli Reust dans le nouvel épisode du podcast de la Fédération suisse des sages-femmes *Herztöne/Battements de cœur*. Elle est cofondatrice de «Mambrella», projet suisse mené par des sages-femmes basé à Athènes, où vivent de nombreuses mères et femmes enceintes réfugiées, parmi lesquelles certaines ont vécu des expériences traumatisantes pendant leur exil. Eli Reust aborde leur suivi dans le podcast.



Vers l'épisode (en allemand):  
<https://podcastb15753.podigee.io>



### Plus de naissances par césarienne en Suisse alémanique qu'en Romandie

En Suisse, un tiers des naissances sont des césariennes. Les données de l'Atlas suisse des services de santé, publiées début avril par l'Observatoire de la santé (Obsan), font même état d'un «Röstigraben» entre la Suisse romande et la Suisse alémanique.

En 2021, la Suisse a dénombré 86 810 naissances, parmi lesquelles 28 544 par césariennes (environ 32,8%). Les chiffres de l'Obsan laissent entrevoir un constat: les césariennes sont plus fréquentes en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Les cantons de Vaud et de Genève comptent par exemple 27% de césariennes. C'est le canton du Jura (25%) qui a eu le moins recours à cette intervention chirurgicale. Le Valais (27,8%), Neuchâtel (28,7%) et Fribourg (29,6%) restent aussi en dessous de la moyenne nationale.

En comparaison, le taux dépasse la moyenne nationale dans neuf cantons alémaniques. La barre des 40% est même franchie à Schaffhouse (40,2%) et à Zoug (41,7%).

Eric Masserey, médecin cantonal valaisan et Caroline Daelemans, responsable médicale de la salle d'accouchement des Hôpitaux Universitaires de Genève, donnent des éléments d'analyse à la RTS.



Source:  
RTS, 12 avril,  
[www.rts.ch](http://www.rts.ch)



Vers l'Atlas  
suisse des  
services de santé:  
[www.versorgungsatlas.ch](http://www.versorgungsatlas.ch)



## Nouvelle brochure de formation continue FSSF

A cette édition d'Obstetrica est jointe la brochure de formation continue de la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) 2023/2024. Il s'agit de la première brochure établie par Alain Titone, responsable de la formation continue FSSF pour la Suisse romande et le Tessin depuis décembre dernier.

Elle contient une proposition de thèmes variés correspondant aux divers champs d'activité des sages-femmes, et permet à chacune de choisir l'offre qui lui convient le mieux, en fonction de ses besoins personnels. Outre les formations continues dispensées en présentiel sont proposés divers webinaires. L'inscription se fait toujours via e-log et tous les documents seront transmis par voie électronique; il en sera de même pour l'évaluation.



Brochure sur  
[www.sage-femme.ch](http://www.sage-femme.ch)



Renseignements  
et inscriptions sur  
[www.e-log.ch](http://www.e-log.ch)



## Baromètre suisse des familles 2023: ce qui préoccupe les familles en Suisse

Le baromètre suisse des familles est une initiative de Pax et Pro Familia Suisse. Cet instrument doit refléter périodiquement la réalité des familles en Suisse et enregistrer son évolution de façon systématique. La première édition vient d'être publiée en ce printemps 2023. Plus de 2000 familles ont été interrogées dans toutes les régions de Suisse sur des thèmes qui les concernent.

Les résultats montrent que les questions financières ont un fort impact sur la vie de famille. Les sujets qui préoccupent le plus les familles en ce moment sont les primes de caisse maladie, la santé et les coûts du logement, suivis par la scolarisation, la politique éducative et l'inflation. Quatre ménages sur dix disposent d'un revenu tout juste suffisant pour couvrir les besoins des membres de la famille. En matière de prévoyance et de risques tels que l'invalidité et le chômage, seule une minorité se sent financièrement à l'abri.

Dans l'ensemble, les familles interrogées émettent un avis positif sur les possibilités de concilier l'activité professionnelle et la vie familiale. Près de deux tiers des familles en Suisse sont satisfaites de la situation actuelle et des mesures prises à cet effet par les employeurs. Deux tiers des familles pensent également que les congés maternité et paternité devraient durer plus longtemps.



Source: Alliance  
enfance, 19 avril,  
[www.alliance-enfance.ch](http://www.alliance-enfance.ch)



Vers le rapport complet:  
[www.pax.ch](http://www.pax.ch)



## Les jeunes mères devront être traitées comme les soldat·e·s

Le Conseil fédéral devra mettre le service militaire et la maternité sur le même pied en matière d'allocations pertes de gain (APG). En effet, le National a accepté début mai par 95 voix à 77 une motion de la sénatrice Eva Herzog (PS/BS) qui voulait corriger l'inégalité de traitement actuelle.

Pour rappel, aujourd'hui, les femmes qui sont en congé maternité touchent au maximum 196 francs par jour, alors que celles et ceux qui font un service militaire ou civil peuvent toucher 245 francs. Par conséquent, Eva Herzog proposait de corriger le tir, soit en relevant le montant des allocations perte de gain (APG) des mères au même niveau que celles des soldat·e·s, soit en fixant un même montant – entre 196 et 245 francs – pour tout le monde, de telle manière que le tout ne coûte pas plus cher aux APG qu'aujourd'hui.

«Le Conseil fédéral reconnaît la nécessité d'agir mais les solutions ne sont pas satisfaisantes», a tenté d'opposer le ministre de la Santé, Alain Berset. La deuxième solution est irréalisable, selon lui tandis que la première engendrerait des coûts de 250 millions par an, a-t-il expliqué. Il a rappelé qu'une révision de la loi sur les APG était en cours et que l'égalité de traitement y serait examinée. «Il faut nous laisser être un peu plus créatifs. De toute façon, un projet sera mis en consultation et reviendra au Parlement», a-t-il tenté. En vain.

Source: *Le Matin*, 3 mai, [www.lematin.ch](http://www.lematin.ch)



Vers la motion:  
[www.parlament.ch](http://www.parlament.ch)